



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2018-256

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2018

# Sommaire

## **Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris**

75-2018-08-01-002 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Août 2018 - (6 pages)

Page 3

## **Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris**

75-2018-08-01-005 - arrêté portant délégation de signature à M. Christophe DEVYS, directeur général de l'agence régionale de santé d'Ile de France (4 pages)

Page 10

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2018-08-01-002

Liste des responsables de service disposant de la  
délégation de signature en matière de contentieux et de  
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe  
II au code général des impôts - Août 2018 -

**Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris**

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1<sup>er</sup> août 2018

Nom - Prénom	Responsables des services	
	<b>Services des Impôts des Entreprises :</b>	
FOULON Francis	Paris 1er	
SAMUEL Marie-Françoise	Paris 2ème Bonne Nouvelle	
COMTE Martine	Paris 2ème Vivienne	
GUILLIER Jean-Loup	Paris 3ème	
VANSUYT Marie	Paris 4ème	
RECOUPÉ Nelly	Paris 5ème	
DANTON Brigitte	Paris 6ème	
VERGUIN Pierre	Paris 7ème	
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Élysées	
GAILLARD Françoise	Paris 8ème Europe Haussmann	
FROMAGEOT Patricia	Paris 8ème Europe Rome	
DUVERT Claude	Paris 8ème Madeleine	
SPIRIDION Eric	Paris 8ème Roule	
NGUYEN Pascal	Paris 9ème Est	
FIZET Patrick	Paris 9ème Ouest	
BLANCHON Alain	Paris 10ème Nord	
PONS Jean Michel	Paris 10ème Sud	
SUDON Pascale	Paris 11ème Saint-Ambroise	
LETOILE Dominique	Paris 11ème Foie-Méricourt	
BOYER Philippe	Paris 11ème Ledru-Rollin	
GUISELIN Dominique	Paris 12ème Daumesnil	
CLOUSSE Dominique	Paris 12ème Picpus	
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème	
DELACHAPELLE Eric	Paris 14ème	
SERVOZ Daniel	Paris 15ème St Lambert	
TAMAIN Michel	Paris 15ème Grenelle Javel	
SANTIN Lydia	Paris 15ème Necker	
HUBERTY Alain	Paris 16ème Sud	
CASTETS Alain	Paris 16ème Chailot	
		ARRIGHI Dominique – A compter du 21/08/2018

PERILLIER Bernard  
LIEGEOIS Mireille  
HESSEL Henri  
CUISSSET Carole  
BONNEFOI Gérard  
LEMAIRE Pascal  
KUBIAK Sylvain, p.i  
MARMISSE Patrick  
HADDOUCHE Jean-François  
TREVISAN-SALLES Catherine

---  
GUIGUES Fabienne  
CARUBIA Michèle  
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse  
PECHEUR Jean-Luc  
COLOMBE Didier  
TCHAM Samia  
GABELOTEAU Hervé  
ROCHE Alain  
BEUNEUX Brigitte  
PIN Odile  
GEOFFRAY Sylvie  
ROUX Nadia  
GREGOIRE Thierry  
BROCHET Françoise  
CARDEAU Marie-Françoise  
CHABAS Laurent  
DURET Jean-Jacques  
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose  
GUIGUES Roland  
CARDEAU Pierre  
MEURVILLE Anne  
VILLET Danielle  
MATHONNIERE Claude  
FOUCHER Sylvie  
GROSS Jean Yves  
PUIGMAL Alain  
CHAUSSY Claire

Paris 16ème Porte-Dauphine  
Paris 17ème Batignolles  
Paris 17ème Les Ternes  
Paris 17ème Monceau Epinettes  
Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or  
Paris 18ème Grandes-Carrières  
Paris 19ème Buttes-Chaumont  
Paris 19ème Villette  
Paris 20ème Charonne  
Paris 20ème Père-Lachaise

---  
**Services des Impôts des Particuliers :**

Paris 1er-2ème  
Paris 3ème - 4ème  
Paris 5ème  
Paris 6ème  
Paris 7ème  
Paris 8ème  
Paris 9ème  
Paris 10ème  
Paris 11ème Oberkampf  
Paris 11ème Ledru-Rollin  
Paris 12ème Daumesnil  
Paris 12ème Picpus  
Paris 13ème La Gare  
Paris 13ème Maison-Blanche  
Paris 14ème Montparnasse  
Paris 14ème Alésia  
Paris 15ème Saint-Lambert  
Paris 15ème Grenelle-Javel  
Paris 15ème Necker  
Paris 16ème Porte-Dauphine  
Paris 16ème Auteuil  
Paris 16ème La Muette  
Paris 17ème Plaine-Monceau  
Paris 17ème Reims  
Paris 17ème Epinettes  
Paris 18ème Boucry  
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord

DANTON Brigitte – A compter du 21/08/2018

DUPLAIX Annick  
PALIX Gérard  
GUIBON François  
REYNAUD Bernard  
CARLES Monique

AROLD Didier  
AULARD Denis  
AROLD Didier, p.i.  
LABIE Anne-Marie  
RICHARD François, p.i  
RICHARD François  
GINESTOUX Bernadette, p.i  
MROZEK Patrick, p.i  
DAVID René, p.i  
DAVID René, p.i  
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i  
FISCHER Eve-Laurence

BOUTHIER Pascal  
DUFRESNE Jean Christophe  
JUILLARD Véronique

MURA William  
LE CREURER Arnaud  
REYNAUD Isabelle  
LAJUGIE Jean-Paul  
MANDIN Maël  
CONTOUT Carole  
TOBAILEM André  
BOUTANT Bruno  
NEIGE Henri  
COUDERC Sandra  
BUFORT Édith  
HERNANDO Marie-Claude  
GREEF Pascale

Paris 18ème Grandes-Carières Sud  
Paris 19ème Buttes-Chaumont  
Paris 19ème Vilette  
Paris 20ème Charonne  
Paris 20ème Père-Lachaise

#### Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau  
Paris 2ème bureau  
Paris 3ème bureau  
Paris 4ème bureau  
Paris 5ème bureau  
Paris 6ème bureau  
Paris 7ème bureau  
Paris 8ème bureau  
Paris 9ème bureau  
Paris 10ème bureau  
Paris 11ème bureau  
Paris 12ème bureau

#### Services Départementaux d'Enregistrement

Saint Lazare  
Saint Hyacinthe  
Saint Sulpice

#### Brigades :

1ère brigade de vérification Paris Centre  
4ème brigade de vérification Paris Centre  
6ème brigade de vérification Paris Centre  
7ème brigade de vérification Paris Centre  
9ème brigade de vérification Paris Centre  
11ème brigade de vérification Paris Centre  
14ème brigade de vérification Paris Centre  
15ème brigade de vérification Paris Centre  
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre  
2ème brigade de vérification Paris Est  
3ème brigade de vérification Paris Est  
4ème brigade de vérification Paris Est  
5ème brigade de vérification Paris Est

SIMONOT Claire  
DEVALS Philippe, p.i  
GUINARD Matthieu  
FRANZOI Daniel  
CRIMIER Agnès  
LEFORT-LEVEQUE Nathalie  
MARILLER Serge  
MARTICHON Brigitte  
PERRIN Françoise  
LATUS César  
DEVALS Philippe  
TORCK Florence  
PAULHIAC Nicolas  
VUGHT Christian  
LAMBERT Didier  
MATHON DIT RICHARD Florence  
MESTRUDE Claire  
ROUVROY Pascale  
CHARTRAIN Daniel  
CASTET Jean-Pierre  
FRANCOIS Nathalie  
FAVRE Bernard  
ROSSI Frédérique  
TARIDEC Gilles  
BESNARD MANGIN Caroline  
ROUSSET Philippe, p.i  
CHIRON Carine  
DE MONTELLA Alain  
BERTHIER Lucile  
BERTHIER Lucile, p.i.  
---  
MORGAND Jean-Michel  
SALLES Agnès  
MARTINI Isabelle  
DUPERRIER Françoise  
NIANG Chantal  
JAULHAC Laurent  
RAQUILLET-WAHNICH Nadine

7ème brigade de vérification Paris Est  
Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est  
1ère brigade de vérification Paris Nord  
2ème brigade de vérification Paris Nord  
5ème brigade de vérification Paris Nord  
6ème brigade de vérification Paris Nord  
7ème brigade de vérification Paris Nord  
8ème brigade de vérification Paris Nord  
9ème brigade de vérification Paris Nord  
10ème brigade de vérification Paris Nord  
1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord  
2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord  
1ère brigade de vérification Paris Ouest  
5ème brigade de vérification Paris Ouest  
6ème brigade de vérification Paris Ouest  
8ème brigade de vérification Paris Ouest  
9ème brigade de vérification Paris Ouest  
10ème brigade de vérification Paris Ouest  
12ème brigade de vérification Paris Ouest  
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest  
2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest  
1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest  
2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest  
3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest  
2ème brigade de vérification Paris Sud  
5ème brigade de vérification Paris Sud  
6ème brigade de vérification Paris Sud  
7ème brigade de vérification Paris Sud  
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud  
Brigade Patrimoniale Paris Sud  
---  
**Pôles Contrôle Expertise**  
Pôle contrôle expertise Paris 1er  
Pôle contrôle expertise Paris 2ème  
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème  
Pôle contrôle expertise Paris 5ème  
Pôle contrôle expertise Paris 6ème  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann

BONNIN Philippe  
LAGRENÉ Denis  
DUBOIS Frédéric  
POREYE Thérèse Marie  
LOUBIERE Annick  
BONNET Dominique  
BOISSON Sophie  
LANGE Christian  
HOURY Isabelle  
HOURY Isabelle, p.i.  
THORNARY Catherine  
RAY Laure  
DEPROST Sylvain  
SANANIKONE Ratsamy  
FAIJEAN Philippe  
VOCHELET Alain  
FOIN Christine

MEYRUEIX Marie  
DUCHENE Marc  
DEFORGE Christophe  
GOGUET Mireille  
FERRON Gaëlle  
ANNEQUIN Nicole  
CLOTEAU Valentine  
TRESARRIEU Elizabeth  
AUDRAS Cyril  
GRAVIERE Martine  
BRICHET Annie  
MADROLLE Nathalie  
  
BUFFIERE Christine  
  
CRASPAIL Dominique

Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome

Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche

Pôle contrôle expertise Paris 9ème

Pôle contrôle expertise Paris 10ème

Pôle contrôle expertise Paris 11ème

Pôle contrôle expertise Paris 12ème

Pôle contrôle expertise Paris 13ème

Pôle contrôle expertise Paris 14ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes

Pôle contrôle expertise Paris 18ème

Pôle contrôle expertise Paris 19ème

Pôle contrôle expertise Paris 20ème

### **Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière**

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème

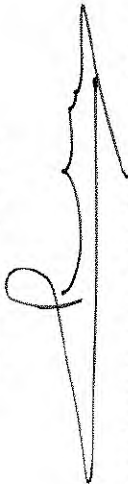
**Pôle de régularisation déconcentré (PRD) de Paris**

**Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)**



<p>LEPAGE Serge DUNAS Eric ROMBAUT Fabienne</p> <p>PEDEUTOUR Nicole KAMINSKE Martial KAMINSKE Martial, p.i</p>	<p><b>Pôles de Recouvrement Spécialisé</b></p> <p>PRS - Parisien 1 PRS - Parisien 2 PRS DNVSF</p> <p><b>Centres des Impôts Fonciers</b></p> <p>CDIF 1 CDIF 2 CDIF SUD</p>
--	---

Dominique PROCACCI



Administrateur Général des Finances publiques

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris

75-2018-08-01-005

arrêté portant délégation de signature à M. Christophe  
DEVYS, directeur général de l'agence régionale de santé  
d'Ile de France



## PRÉFET DE PARIS

### ARRETE N°

Portant délégation de signature à **M. Christophe DEVYS**  
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE**  
**PRÉFET DE PARIS**  
**Officier de la Légion d'honneur**  
**Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 43-13° ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> juillet 2015 portant nomination de M. Christophe DEVYS en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

Vu le décret du 14 juin 2017 portant nomination de M. Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté n°2018 / 18 du 3 avril 2018 portant nomination de Mme Marie-Noëlle VILLEDIEU, déléguée départementale de Paris de l'agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 2 mai 2018 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

### ARRETE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à M. Christophe DEVYS, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, dans les domaines relevant du préfet de Paris, à l'effet de signer :

- tous actes, décisions et contrats, à l'exclusion des correspondances adressées à l'administration centrale et aux parlementaires,
- tous actes ou pièce valant saisine des juridictions ou défense de l'État en première instance et référé, dans les matières suivantes :

**1°) en matière d'eau potable :**

- en cas de risque grave pour la santé publique ayant pour origine une installation intérieure ne distribuant pas d'eau au public, injonction à l'occupant ou au propriétaire de prendre toute mesure pour faire cesser le risque constaté et notamment rendre l'installation conforme aux règles d'hygiène dans le délai imparti article L. 1321-4-II du Code de la Santé Publique (CSP),
- communication régulière aux maires des données relatives à la qualité de l'eau distribuée (article L. 1321-9 du CSP),
- autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production, la distribution par un réseau public ou privé à l'exception de la distribution à l'usage d'une famille et de la distribution par des réseaux particuliers alimentés par un réseau de distribution public, le conditionnement (articles L. 1321-7-I et R. 1321-6, R. 1321-7-I et R. 1321-8 du CSP),
- demande d'analyses complémentaires aux services de production ou de distribution des eaux ou aux propriétaires, en cas de non-conformité des eaux (articles R. 1321-17 et R.1321-18 du CSP).

**2°) en matière de piscines et baignades :**

- mise en demeure de la personne responsable d'une piscine privée de rétablir une situation de conformité aux normes visées à l'article L.1332-4 du code de la santé publique et le cas échéant, fermeture de l'installation (article L.1332-4 du CSP).

**3°) en matière d'habitat :**

- injonction d'exécution immédiate en cas d'urgence, notamment de danger ponctuel imminent pour la santé publique, des mesures prescrites par les règles d'hygiène (article L.1311-4 du CSP),
- mise en demeure du propriétaire de faire cesser la mise à disposition à des fins d'habitation, des locaux par nature impropre à l'habitation (caves, sous-sols, pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur et autres...) et prescription de toutes mesures empêchant l'accès ou l'usage desdits locaux au fur et à mesure de leur évacuation (article L. 1331-22 du CSP),
- mise en demeure de faire cesser l'occupation des locaux aux fins d'habitation, à titre gratuit ou onéreux, dans des conditions qui conduisent manifestement à leur sur occupation (article L. 1331-23 du CSP),
- injonction, après avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires ou technologiques, de rendre un local ou installation présentant un danger pour la santé à la sécurité de ses occupants conforme aux prescriptions qu'il édicte, dans un délai qu'il fixe ; édicte de toute mesures nécessaires pour ce faire, aux frais de la personne à laquelle elle est faite, en cas de carence (article L. 1331-24 du CSP),

- déclaration d'insalubrité des locaux et installations utilisés aux fins d'habitation mais impropre à cet objet pour raison d'hygiène, de salubrité ou de sécurité, à l'intérieur d'un périmètre qu'il définit et après avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires ou technologiques (article L. 1331-25 du CSP),
- saisine de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques pour avis sur le danger pour la santé des occupants ou des voisins présenté par un immeuble, bâti ou non, vacant ou non, attenant ou non à la voie publique, un groupe d'immeubles, un îlot ou un groupe d'îlots (article L. 1331-26 du CSP),
- mise en demeure du propriétaire ou de l'exploitant de prendre les mesures propres à faire cesser un danger imminent pour la santé ou la sécurité des occupants, lié à la situation d'insalubrité d'un immeuble ; arrêté d'interdiction temporaire d'habiter ; constat des mesures prises en exécution de la mise en demeure ; exécution d'office des mesures en cas de carence (article L. 1331-26-I du CSP),
- avis aux propriétaires, tels qu'ils figurent au fichier immobilier de la conservation des hypothèques, aux titulaires de droits réels immobiliers sur les locaux, aux titulaires de parts donnant droit à l'attribution ou à la jouissance en propriété des locaux, aux occupants et, en cas d'immeuble d'hébergement, à l'exploitant, au moins trente jours à l'avance de la tenue de la réunion de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques et de la faculté qu'ils ont de produire dans ce délai leurs observations (article L. 1331-27 du CSP),
- saisine du ministre chargé de la santé en cas de contradiction entre l'avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques et les conclusions du rapport motivé prévu à l'article L. 1331-26 (article L. 1331-27 du CSP),
- en cas d'impossibilité de remédier à l'insalubrité d'un immeuble, déclaration d'insalubrité à titre irrémédiable et prononcé d'une interdiction définitive d'habiter et le cas échéant, d'utiliser les lieux ; prescription de toute mesures nécessaires pour empêcher l'accès et l'usage de l'immeuble au fur et à mesure de son évacuation ; prononcé de la démolition de l'immeuble (article L. 1331-28 du CSP),
- en cas de possibilité de remédier à l'insalubrité, prescription des mesures adéquates ainsi que d'un délai imparti pour leur réalisation sur avis de la commission ou du haut conseil et prononce, s'il y a lieu, l'interdiction temporaire d'habiter et, le cas échéant, d'utiliser les lieux (article L. 1331-28 du CSP),
- notification de l'arrêté d'insalubrité aux personnes visées au premier alinéa de l'article L. 1331-27 du CSP et publication à la conservation des hypothèques ou au livre foncier dont dépend l'immeuble pour chacun des locaux concernés (article L. 1331-28-1 du CSP),
- expulsion, aux frais du propriétaire ou de l'exploitant, des occupants aux fins de libération des locaux déclarés définitivement impropre à leur destination (article L. 1331-28-2 du CSP),
- prononcé de la fin de l'état d'insalubrité et mainlevée de l'interdiction d'habiter, après constat de l'exécution des mesures destinées à y remédier (article L. 1331-28-3 du CSP),
- exécution d'office des mesures destinées à écarter les dangers immédiats pour la santé et la sécurité des occupants ou des voisins en cas de déclaration d'insalubrité irrémédiable d'un immeuble (article L. 1331-29 du CSP).

**4°) en matière de praticiens hospitaliers :**

- décision de désignation de la composition du comité médical sur proposition du directeur général de l'agence régionale de santé (article R6152-36),
- les propositions de décision statutaire transmises par le comité médical, concernant les praticiens hospitaliers (articles R.6152-36 à R.6152-44, R.6152-228 à R.6152-233, R.6152-521 à R.6152-524, R.6152-615 à R.6152-629, R.6152 à R.6153-19 ainsi que les articles 29 à 31 du décret n°95-569 du 6 mai 1995 modifié).
- placement en position de mission temporaire des professeurs des universités-praticiens hospitaliers (article 34 du décret n°84-135 du 24 février 1984).

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe DEVYS, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée à Mme Marie-Noëlle VILLEDIEU, déléguée départementale de Paris de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Christophe DEVYS et de Mme Marie-Noëlle VILLEDIEU, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée à Mme Anna SEZNEC, déléguée départementale adjointe de Paris.

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Christophe DEVYS, de Mme Marie-Noëlle VILLEDIEU et de Mme Anna SEZNEC, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée à Mme Mathilde CHAPET, inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale.

**Article 5 :** En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Christophe DEVYS, de Mme Marie-Noëlle VILLEDIEU, de Mme Anna SEZNEC et de Mme Mathilde CHAPET, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée, dans la limite de leurs compétences respectives :

- à Mme Sylvie DRUGEON, responsable du Pôle Santé Environnement,
- à Mme Adeline JACQUOT-HACHE, ingénieur d'études sanitaires,
- à M. Florent GUERIN, ingénieur d'études sanitaires,
- à M. Emmanuel QUESNEY, responsable de la cellule « qualité des eaux »

**Article 6 :** Le présent arrêté abroge l'arrêté n°75-2018-05-14-001 du 14 mai 2018.

**Article 7 :** Le Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/) et affiché dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé et de sa délégation départementale de Paris.

Fait à Paris, le **01 AOUT 2018**

Le préfet de la région d'Ile-de-France,  
préfet de Paris

Michel CADOT